

Aménagement circulation et stationnement - Amboise

Travaux sur réseaux ou ouvrages de fibre optique

Rue Bretonneau (D431)

- o Le 11 février : la circulation est interdite rue Bretonneau.
Une déviation est mise en place.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0015

Travaux sur réseaux ou ouvrages d'eaux usées

Impasse Vaugirard, rue Henri Dunant, avenue des Montils, avenue Léonard de Vinci, allée de Rosnay, rue de Bel-Air

- o Du 3 au 16 février le stationnement est interdit : impasse Vaugirard, face au n°9 rue Henri Dunant, du n°113 au n°97 avenue des Montils, du n°110 au n°136 avenue Léonard de Vinci et allée de Rosnay.
- o Du 3 au 16 février, rétrécissement de chaussée : impasse Vaugirard, du n°110 au n°136 avenue Léonard de Vinci, du n°113 au n°97 avenue des Montils et allée de Rosnay.
- o Du 3 au 16 février, circulation alternée par des feux : du n°140 au n°132 avenue Léonard de Vinci et rue de Bel-Air ainsi que de l'intersection de la rue du Clos de Belle Roche jusqu'à l'intersection de la rue des Chaumières.
- o Le 10 février, la circulation est interdite : du n°16 au n°2 rue Henri Dunant.
- o Du 3 au 16 février, la circulation est interdite : sur la voie de droite du n°97 au n°113 avenue des Montils (dans le sens de la montée).

Une déviation sera mise en place.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0018

Travaux sur réseaux ou ouvrages électriques

Rue Charles Péguy, rue Jules Ferry, allée Michel Blondeau, boulevard Gambetta, allée Jules Ferry, rue de la Marne, boulevard Anatole France

L'arrêté n°24-AT-0262 est abrogé.

o Jusqu'au 5 mars 2025 : la circulation et le stationnement sont interdits du n°2 au n°4 rue Charles Péguy et du n°47 au n°24 rue Jules Ferry, allée Michel Blondeau, du n°5 boulevard Gambetta au n°43 rue Jules Ferry, du n°24 au n°17 rue Jules Ferry et jusqu'à la rue de la Marne, rue de la Marne.

o Jusqu'au 5 mars 2025 : la circulation est alternée du n°5 au n°11 boulevard Gambetta.

o Jusqu'au 5 mars 2025 : le stationnement est interdit allée Jules Ferry.

Une déviation est mise en place, un giratoire temporaire est également mis en place au carrefour du boulevard Anatole France, rue Germain Chauveau et de la rue Jean Jaurès.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0017

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr